

Accueil de loisirs sans hébergements « Arc-en-ciel »

Groupe scolaire

67550 ECKWERSHEIM

03.69.73.86.02

07.86.80.27.26

arcenciel@ecole-eckwersheim.fr

Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergements

" Arc-en-ciel "

Eckwersheim 2018

SCHMITT Alexandre

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'Accueil de loisirs Arc-en-ciel est situé dans l'enceinte du groupe scolaire, à côté de l'école élémentaire d'Eckwersheim.

LES STRUCTURES DE L'ACCUEIL

- 1 réfectoire
- 1 cuisine
- 1 salle de classe
- 1 salle de jeu
- 1 cour avec 2 buts, 2 paniers de basket et 1 installation tennis/volley
- 1 local de rangement matériel extérieur

TYPE D'ACCUEIL

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement avec restauration concernant les vacances de la Toussaint, de Noël, d'Hiver, de Pâques et le mois de Juillet. Nous mettrons en place un programme d'activités par semaine pour les vacances scolaires.

L'ORGANISATEUR

Mairie d'Eckwersheim

4, Rue du Foyer

67550 ECKWERSHEIM

03.88.69.41.60

mairie-eckwersheim@wanadoo.fr

Maire d'Eckwersheim : LEOPOLD Michel

Adjoint jeunesse et sports : LEDOUX Sabine

Directrice générale des services : FOESSEL Sophie

Depuis Février 2009, la mairie d'Eckwersheim organise et développe un accueil de loisirs sans hébergements pour satisfaire une demande des parents tout en assurant le profit moral et physique des enfants. Elle organise un service de restauration le midi par le biais d'un traiteur. Elle propose des activités durant la journée pendant les vacances scolaires : sorties culturelles, de loisirs, activités de détente, sportives, grands jeux et autres...

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 directeur en formation B.P.J.E.P.S. spécialité L.T.P.
- 1 animateur diplômé B.P.J.E.P.S. spécialité A.S.
- Personnel de service pour nettoyage des locaux pris en charge par la mairie

PUBLIC

L'accueil de loisirs sans hébergements accueillera un maximum de 20 enfants de 3 à 11 ans, provenant du village d'Eckwersheim ou scolarisé dans l'école élémentaire. Ce sont des enfants qui se côtoient tous les jours dans le cadre de la vie scolaire de cette même école. Selon les places disponibles, des enfants d'ailleurs pourront être accueillis.

LES OBJECTIFS

Nous devons permettre le dialogue, favoriser l'écoute et être disponible à tout moment. Le public que l'on accueillera sera originaire du coin et connaît parfaitement les locaux. Les objectifs ont ainsi été ciblés et réunis dans le tableau suivant :

| OBJECTIFS | Place de l'enfant | Avec quoi ? | Comment ? | Rôle et attitude de l'animateur |
|--|--|---|---|---|
| <p>« Vivre ensemble »</p> <p>Amener l'enfant à la découverte et la compréhension de l'autre</p> | - l'enfant au milieu des autres | - divers activités collectives où chaque enfant trouve sa place | - planning varié et projet collectif - activités proposées par l'enfant | - proposer des activités variées : sportives, créatives et artistiques d'une manière collective |
| | - mettre en valeur l'enfant - ouverture vers l'extérieur | - finalité d'un projet collectif à présenter aux parents | - organisation de spectacles - page consacrée à l'ALSH sur le site web de la commune - décoration des locaux | - être à l'écoute de l'enfant sur une mise en place d'un projet collectif suivi - mettre en œuvre et répondre aux attentes de l'enfant - guider l'enfant dans son idée - amener les parents à venir voir la finalité du projet collectif |
| | - l'enfant en collectivité, l'entraide et le respect - l'enfant à table | - faire participer l'enfant dans les actions quotidiennes - distinguer les différences entre enfants (âges, tailles, etc..) - respecter les règles - faire goûter l'enfant | - entraide pendant les repas - tri sélectif des déchets - chef de tables - petits "jeux" pour faire goûter | - diriger l'enfant vers les autres - être à l'écoute des problèmes et les gérer autant que possible avec les enfants - valoriser les bonnes actions et pas seulement sanctionner |
| <p>« L'épanouissement »</p> <p>Permettre à l'enfant d'être auteur et acteur</p> | - chaque enfant pourra donner son avis | - boîte à idée - temps calme avec grande écoute de l'enfant | - gérer par un conseil des enfants - faire un temps calme où l'enfant puisse aussi se confier | - aider l'enfant dans sa prise de parole - favoriser le cadre de suggestion et être à l'écoute |
| | - chaque enfant pourra établir des règles de vie | - panneau à règles avec des suggestions | - gérer par un conseil des enfants et à renouveler | - être à l'écoute - axer l'enfant vers des règles censées et applicables |
| <p>« Une finalité pour tous »</p> <p>Amener l'enfant sur une réflexion débouchant sur une réalisation concrète</p> | - permettre à l'enfant d'évoluer librement dans le groupe et dans son univers | - palette d'activités la plus large possible - respecter l'autonomie de l'enfant | - répartition des enfants échelonnée et non directive - faire des temps libre | - être à l'écoute des attentes des enfants par rapport aux activités - permettre à l'enfant d'exprimer son imaginaire |
| | - permettre à l'enfant de s'autogérer - déboucher sur une finalité concrète | - constituer des groupes où chaque enfant puisse trouver sa place | - conseil d'enfant qui débouche sur un projet des enfants - orienter les groupes vers des décisions unanimes | - être attentif à la place de l'enfant dans chaque groupe - guider vers un projet d'enfant - organiser les différentes étapes de réalisation du projet - veiller à la réalisation du projet |

EVALUATIONS

L'évaluation du projet pédagogique consiste à suivre les résultats des objectifs annoncés. Pour cela il faudra prendre des critères ciblés et pertinents. Pour vérifier l'objectif d'amener l'enfant à la découverte et la compréhension de l'autre, on observera l'évolution dans le temps, du permis à points, par le nombre approximatif de problèmes rencontrés entre les enfants et nous observerons la place que prend l'enfant au sein du groupe.

Lors des différents conseils des enfants, il s'agira de voir si chaque enfant aura eu l'occasion de s'exprimer. Les enfants auront eu l'occasion de s'exprimer, de s'investir dans un objectif réalisable et réalisé. Les enfants présenteront, en fin de session une réalisation concrète aux parents. On pourra alors se rendre compte d'une évaluation des objectifs atteints ou non.

Le directeur et les animateurs sont en formation continue. Cette évaluation ne doit pas être prise négativement mais plutôt comme un outil pour évoluer : nous sommes tous en formation. L'animateur doit être capable de s'auto évaluer :

- le projet d'animation en concordance avec le projet pédagogique
- causes du succès ou non de l'activité

RÔLE DU DIRECTEUR

Le directeur est garant du respect du projet pédagogique. IL coordonnera l'équipe d'animation, favorisera les échanges et la communication avec l'équipe. Il exercera son rôle formateur et administratif. Il veillera au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et rendra des comptes à l'organisateur.

Il aura des décisions à prendre qui ne pourront être remise en cause mais il restera à l'écoute des jeunes et de l'équipe d'animation. Pour cela il sera toujours présent pour apporter un conseil ou une aide.

RÔLE DES ANIMATEURS

L'animateur doit être le référent direct de l'enfant. Il a un rôle primordial dans le développement de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique, il devra donc être à l'écoute des attentes des enfants. Il devra être très présent lors des repas quotidiens. Le dialogue avec les parents sera aussi acteur du bon déroulement de l'accueil de loisirs.

L'animateur veillera à ne pas proposer des activités n'ayant aucune finalité. Il veillera de même à une finalité concrète de l'activité pour permettre la valorisation de l'enfant ainsi que sa démarche constructive.

ACTIVITÉS

Diverses activités seront proposées par l'encadrement. Il n'y a pas d'activités de base ou type.

Au sommaire des activités sportives :

- divers sports collectifs (foot, hand, volley, basket...)
- gym
- piscine
- divers jeux extérieurs (thèque, poule-renard-vipère, douanier-contrebandier...)
- activités de détente (relaxation, promenade...)

Au sommaire des activités d'expressions corporelles :

- danse
- mime
- chant
- musique

Au sommaire des activités manuelles :

- bricolage
- informatique
- journal

VIE QUOTIDIENNE

- Les repas seront des moments privilégiés surtout en période scolaire. Trop souvent les repas à la cantine sont les moments où les enfants se lâchent et ne mangent pas forcément correctement. Il s'agira de bien surveiller à ce que chaque enfant mange à sa faim et essaye de goûter les différents aliments. Il s'agira d'éveiller les sens de l'enfant pour lui permettre de goûter des aliments inconnus pour lui ; sans le forcer à manger pour autant. Le repas ne devra pas se passer dans une cacophonie. Les enfants ont besoin de s'exprimer, il s'agira juste de veiller à ce que cela se fasse dans des bonnes conditions.

- Les conseils d'enfants devra réunir les enfants afin d'évoquer les problèmes du groupe, l'attente des enfants en matière d'activités et la réflexion sur les projets d'enfants. Nous n'effectuerons néanmoins pas une réunion par jour, l'écoute des enfants réglera déjà un certains nombres de soucis. Nous profiterons du temps calme après le déjeuner pour avoir une meilleur écoute des enfants.

- Une réunion entre animateurs sera organisée pour clarifier certaines attentes ou problèmes. Dès le départ des derniers enfants, l'équipe d'animation se réunira donc avec le directeur afin d'évoquer divers problèmes de la vie de groupe. Cette réunion peut aussi être amenée en temps informel selon la préférence des animateurs.

- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs (c'est la loi !).

- Concernant le matériel pédagogique, chaque animateur veillera à préciser au directeur s'il a besoin de matériel spécifique pour la réalisation d'une activité. En fonction du coût du matériel demandé, le directeur achètera ou pas le dit matériel. Petit rappel, chaque activité nécessite une préparation mais aussi un rangement... Il y va du confort général de la vie du groupe.